

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

18 janvier 2024

Consultation ORTV : la Ville de Genève soutient le maintien des moyens de la RTS

La Ville de Genève rejoint la position de l'Union des villes suisses (UVS) et s'oppose à la fois à l'initiative « 200 francs ça suffit » et à la révision de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) mise en consultation par le Conseil fédéral.

En effet, la diminution proposée de la redevance s'ajouterait à une diminution de 25% de celle-ci déjà opérée depuis 4 ans, mais aussi à une baisse irrémédiable de ses recettes publicitaires, captées par les géants internationaux du web, et ce malgré les importants efforts déployés par la SSR pour proposer son offre via des plateformes comme PlayRTS ou PlaySuisse (création cinématographique).

De plus, cette révision ORTV propose également la fin de la compensation du renchérissement pour la SSR dès 2025. Ces trois éléments conduiraient à un manque à gagner d'environ 240 millions de francs annuels pour la SSR dès 2027.

La Ville de Genève s'inquiète donc fortement de la capacité de la SSR à remplir son mandat de service public fédéraliste, couvrant l'actualité régionale et assurant la diffusion de nombreuses manifestations sportives et culturelles, et jouant plus largement un rôle vital pour contribuer à la diversité du paysage médiatique et donc à la bonne santé de notre vie démocratique. Mais le Conseil administratif relève également l'importance des contributions de la SSR pour l'économie créative genevoise, notamment aux côtés de la Fondation romande pour le cinéma (CINEFOROM) et au sein du Pôle de création numérique à Genève.

Actuellement, la SSR n'a déjà plus les moyens de couvrir ses missions de service public et utilise pour cela des réserves constituées dans le passé, tout en travaillant en continu à des économies. Ces réserves seront néanmoins épuisées à l'horizon 2025 et le manque à gagner induit par cette révision de l'ORTV impliquerait la coupe d'environ 900 emplois, et donc une réduction massive des programmes.

Contact : Département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel, 079 542 66 50 - felicien.mazzola@ville-ge.ch

Octroi d'une subvention à l'association Kalvingrad

Le Conseil administratif a validé, lors de sa séance du 18 janvier 2024, l'octroi d'une subvention de CHF 250'000.- à l'association Kalvingrad pour la réalisation de ses activités en 2024.

Contact : Département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel, 079 542 66 50 — felicien.mazzola@ville-ge.ch